



# Le Projet d'Établissement

## Collège du Jeu de Mail

### (2018-2021)

#### Préambule

Depuis la rentrée 2016, la nouvelle direction a défini des perspectives nouvelles à atteindre : reconquérir les élèves du secteur dont les familles tentaient de contourner la carte scolaire. La réputation du collège était telle que des inquiétudes légitimes existaient. Encore fallait-il les entendre et apporter des réponses constructives, alors que la réforme du collège, voulue par le ministère, n'avait pas rassuré davantage.

Certains enseignements attractifs avaient disparus : les classes « européennes », le latin ou encore l'allemand en LV1. La classe « bilangue », attendue et souhaitée, n'était plus d'actualité. L'établissement se retrouvait alors en sous-effectif, atteignant péniblement 460 élèves et notamment 82 élèves pour quatre divisions de sixième.

La spécificité du collège pouvait également faire fuir des familles en raison des multiples dispositifs existants donnant le sentiment d'une institution spécialisée, ce que cet établissement n'est pas : en effet, La spécificité du collège du Jeu de Mail est originale et unique sur la ville de Montpellier et plus largement dans le département de l'Hérault. Elle est fondée sur l'accueil de nombreux dispositifs particuliers comparés à notre effectif : EANA (Elèves Allophones Nouvellement Arrivés), MNA (mineurs non accompagnés, souvent allophones, placés dans les foyers de l'ASE et intégrés parfois dans le groupe EANA mais pas toujours quand ils sont francophones), un groupe de NSA (non scolarisés antérieurement) depuis la rentrée 2017, un dispositif ULIS « TFC » (troubles de la fonction cognitive), une classe « pré-pro » dite relais pour les élèves grands décrocheurs de 14-15 ans, des partenariats avec le CREPS (sportifs de haut niveau), le club de GRS de Montpellier, le club de gymnastique aux agrès le CEP et le conservatoire de musique, de danse et de théâtre pour l'accueil des danseurs qui ont besoin d'un aménagement d'emploi du temps depuis la rentrée 2018. Les partenariats sont également réguliers avec l'ITEP « Nazareth » et permettent de mettre en place des scolarités complémentaires et en alternance entre nos deux institutions. Nous ne sommes rien de plus qu'un établissement ordinaire qui mêle une réelle diversité qui évite l'entre soi et fait vivre « l'école inclusive ».

L'établissement n'est pas épargné par la difficulté scolaire et les troubles caractéristiques de certains élèves, concernés par des prises en charge particulières dans le cadre des PAI, PAP et autres PPS.

Cette année encore, rapporté à ses effectifs (519 élèves en mars 2019), le nombre d'auxiliaires de vie scolaire (AVS qui sont les aides humaines octroyées financées par l'Etat) augmente et atteint jusqu'à 10 personnes cette année. La différenciation pédagogique et l'inclusion sont les forces de l'établissement, assumées avec professionnalisme par un corps enseignant expérimenté et engagé. Ces conditions nous désignent pour être, dès la rentrée 2019, un Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé (PIAL) qui permet une plus grande souplesse dans la gestion des moyens humains au service des besoins des élèves en situation de handicap.

Que montrent cependant les indicateurs ? Les statistiques soulignent parfois des moins-values (IVAC) qu'il faut précisément contextualiser pour ne pas faire de contre-sens sur ce que génère l'établissement. Même si les résultats bruts aux examens (DNB) ne constituent qu'un élément relatif de ce qu'est la réalité de cet établissement, la lecture plus globale des chiffres doit nous amener à nous interroger sur nos pratiques professionnelles et à proposer des stratégies de progrès. Nous avons à faire réussir chacun des élèves dont une part non négligeable est caractérisée par des difficultés multiples, comme nous n'avons pas à renoncer à accompagner les bons et très bons élèves. Les chiffres disent aussi que l'écart entre le taux de réussite au DNB et le taux de réussite des PCS les plus défavorisées est de + 22,7% en 2017, alors que dans l'académie, il est seulement de 8,1%.

Les indicateurs visent à définir ce que l'institution appelle un **établissement « accompagnateur »**, celui dans lequel des stratégies de différenciation portées par les enseignants favorisent la réussite de chacun. Cette réussite est multiple. Elle se fonde sur des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être, c'est-à-dire des compétences. Un établissement est accompagnateur quand il génère des plus-values.

Aujourd'hui les programmes s'adosent au socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Dans notre jargon, nous disons qu'ils sont « soclés ». Ils sont également, pour la plupart des disciplines, « cyclés ». Les compétences s'acquièrent en effet sur le cycle, de sorte qu'on puisse respecter le plus possible le rythme de chacun. Dans ces conditions, l'évaluation est en passe d'évoluer. La seule qui existe en France est l'évaluation des compétences. Elle ne s'exprime pas toujours de la même manière et l'objectif étant, même si l'on ne renonce pas à la note chiffrée, de pouvoir évaluer aussi les petits progrès qui sont faits régulièrement par les élèves. La notion de bienveillance est constitutive de ce type d'évaluation en ce sens qu'il s'agit de rassurer et d'accompagner. Nous aurons à poursuivre notre réflexion sur cette question car notre objectif, au-delà des résultats bruts aux examens, est la **validation du socle** (socle commun de connaissances, de compétences et de culture). L'objectif affiché de notre institution est 100 % en fin de 3<sup>ème</sup>, dernière année du cycle 4. Rapporté au barème de points, la validation des huit compétences devrait correspondre à 320 points sur 400. On constate donc que la validation du socle n'est pas assurée par bon nombre de nos élèves même si la plupart réussit sa scolarité. C'est bien la question des compétences et de leur évaluation qui pose question et mérite d'être approfondie.

Dans ces conditions, le projet d'établissement doit favoriser l'efficacité des équipes et elle réside le plus souvent, dans le travail coopératif et collectif. Chacun, aujourd'hui, à la place où il est, ne peut dépenser plus d'énergie ; il faut donc fédérer ces énergies afin d'apporter les réponses dont les usagers ont besoin et faciliter notre action commune : les projets de classe, les EPI, le co-enseignement, les dédoublements... la mise en place de nouvelles pratiques professionnelles peut y

aider. La modalité d'enseignement de l'accompagnement personnalisé, porté par les mathématiques et le français ainsi que les sciences en 6<sup>ème</sup>, doit faire l'objet d'une attention particulière et sera désormais dédoublée. Cela permettra une réelle différenciation pédagogique et favorisera l'apport de solutions originales pour chacun et portera les valeurs de « l'école inclusive ».

Cet établissement a fait l'objet d'une visite par le CHSCTD en janvier 2019. Il en ressort d'énormes potentialités, tant sur le plan des personnels que des élèves ou des conditions d'organisation des enseignements et de la vie dans l'établissement. Néanmoins, les synergies collectives dysfonctionnent. La formation peut y aider, ainsi qu'une gestion plus rigoureuse des ressources humaines. Il est attendu également un accompagnement régulier des corps d'inspection dans l'aide attendue par les personnels de l'établissement.

**FINALITÉ DU PROJET : ACCOMPAGNER CHACUN DES ELEVES DANS SA RÉUSSITE PERSONNELLE ET SCOLAIRE.**

### ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC (chiffres de 2018)

#### 1. Structure et élèves

- 520 élèves
- 20 divisions ordinaires + 1 classe relais à l'année (élèves décrocheurs)
- Dispositifs et partenariats : ULIS, UPE2A et NSA – CHAD et sportifs haut niveau : CREPS, GRS et CEP.
- Caractéristiques élèves : 2 % d'élèves en avance, 9% en retard. 55% de filles en moyenne. Sur les évolutions sociales, les chiffres sont peu fiables car mal renseignés sur les dossiers. Cependant, baisse régulière et significative des élèves boursiers (52% en 2015 puis baisse : 37% en 2018). Cependant utilisation plus forte des fonds sociaux avec l'arrivée des élèves NSA en 2017-2018.

#### 2. Personnels et moyens

- 55 personnes dont 34 enseignants.
- 65 % de femmes chez les enseignants et âge moyen de 45 ans.
- Des effectifs élèves de 27.5 en moyenne > moy. Nationale
- Un H/E de 1.09 < moy.nationale
- 1/3 des classes dépasse les 28 élèves

#### 3. Performances

- Résultats au DNB < moy. Académique (-5 pts) ou nat. (-8 pts)
- Moyenne des points au contrôle continu : 304 (moy. France 303 pts)
- Taux de réussite des catégories les plus défavorisées : +13.7 %
- Note moyenne à l'écrit : 9.2 (-0.6 par rapport à l'académie ; -0.9 par rapport à la France)
- C'est surtout en français que les notes sont les plus faibles (8/20)
- Orientation : 62 % en 2GT (- 6pts moy. départ.), 20% en 2PRO et 10% en CAP
- Poursuites d'études : + de 30 % en S (-7 points par rapport aux moyennes académiques) et une forte hausse de l'orientation en 1ES.

## LES AXES PRIORITAIRES DU PROJET

Chaque item fait apparaître l'objectif et le levier possible.

### 1. Développer des pratiques pédagogiques différenciées et accompagnatrices des spécificités de chaque élève et favorisant l'inclusion scolaire.

#### A) Faire de la répartition de la DGH l'outil des conditions des changements pédagogiques :

Leviers :

- dédoublements
- effectifs réduits
- co-enseignement
- pluridisciplinarité
- projets fédérateurs

#### B) Constituer des équipes portant des projets de classe, de niveau ou interdisciplinaires accompagnées par des formations

Leviers :

- Constituer des équipes cohérentes
- Mise en place par les équipes de pratiques renouvelées et innovantes : classes inversées, répartition en îlots, travaux pratiques et dirigés, utilisation de l'outil informatique (salle info + 2 salles de technologie + 1 classe mobile), pédagogie différenciée par le biais des cogni-classes
- Demandes de formations d'établissement les plus adaptées à nos problématiques :

#### C) Proposer des modalités d'enseignement qui favorisent les coopérations professionnelles :

Leviers :

- EIST en 6<sup>ème</sup>
- EPI
- AET
- Projets de classe
- Echanges scolaires et culturels

D) Proposer un « accompagnement personnalisé » plus efficace

Leviers :

- en petits groupes
- en groupes de compétences => mise en barrettes interdisciplinaires et/ou par disciplines

E) Garantir l'inclusion progressive de tous les élèves (ULIS, allophones...) et proposer une offre de formation élargie pour les élèves demandeurs : LCE/latin/ section internationale, section sportive, ateliers culturels, artistiques ou scientifiques.

Leviers :

- Maintien des dispositifs spécifiques (UPE2A- NSA...)
- Proposer et enrichir une offre de formation attractive avec l'objectif d'une section internationale « anglais ».

F) Proposer une formation au service de pratiques plus innovantes favorisant le rythme de chacun

Leviers :

- cogni-classe, relaxation, temps de concentration, pédagogie inversée, AET...

G) Articuler de façon cohérente le dispositif « devoirs faits » avec les enseignants de la classe et ceux du dispositif : aide aux devoirs, remédiation, mise en place de pôles disciplinaires, méthodologie. Prévoir les outils de la communication

Leviers :

- S'informer à partir du cahier de textes personnel de l'élève (il faut qu'il en ait un)
- Accès au cahier de texte des classes (pronote)
- Communication directe et/ou sur l'ENT (pronote et l'ENT)
- Adapter le dispositif selon les besoins

H) Préparer de façon régulière et cohérente les élèves à des évaluations communes, écrites et orales. (Ces organisations peuvent concerner tous les niveaux).

Leviers :

- Devoirs communs,
- DNB blancs
- oraux de présentation des travaux des parcours, en langues vivantes...

2. Favoriser un climat scolaire apaisé et garantissant les apprentissages

- A) Elaborer, en partenariat avec la collectivité territoriale, un plan global d'aménagement des espaces en vue de canaliser et d'accompagner, de façon plus rigoureuse, les flux et les déplacements des élèves : vie scolaire en bas, secteur cour, entre CDI et infirmerie, salle des professeurs en bas, avec jardin « privatif » et accès au patio et aménagement d'une 4<sup>ème</sup> salle de science.

Leviers :

- Réorganisation de l'établissement : Projet sur trois ans

-

- B) Développer les moments d'apaisement en début de demi-journée : quart d'heure de lecture, détente et concentration dans le cadre de projet de classe ou d'AET, relaxation collective dans le cadre de l'UNSS

Leviers :

- Proposition d'activités de « foyer » pris en charge par des AED avant la classe : 13h30-13h45 : lecture, relaxation dans une salle de classe

- C) Promouvoir une approche pédagogique plus centrée sur l'acquisition des compétences qui donne du sens aux apprentissages et établit les liens entre toutes les disciplines

Leviers :

- Définir et communiquer aux élèves les compétences requises pour la maîtrise des apprentissages
- Evaluer les apprentissages selon la maîtrise des compétences disciplinaires et interdisciplinaires attendue.

- D) Former ou informer les élèves sur les mécanismes de l'apprentissage

Leviers

- Formation auprès des élèves à partir des neurosciences

- E) Développer une évaluation par compétences qui réduit les décrochages et affaiblit les stress liés à l'échec et à la peur de se tromper. Utiliser l'erreur comme élément positif de progrès, sans juger et sans bloquer.

Leviers :

- Evaluer les marges de progrès de façon positive
- Promouvoir une évaluation différenciée dans le temps (quand c'est possible), quand l'élève est prêt.
- Utiliser l'erreur comme moyen de progression

F) Formaliser les actions sur les décrocheurs par des actions « connaissances et bien être », à généraliser à tous les élèves.

Leviers :

-Atelier « connaissances et bien-être »

G) Développer des expérimentations d'évaluations décalées selon le rythme des élèves : à envisager d'abord en 6<sup>ème</sup> peut-être et en faire le bilan.

Cf E)

H) Réguler le travail hors la classe entre professeurs, proposer un travail régulier à vérifier à chaque séance quantitativement et qualitativement (faire passer au tableau 2 à 3 élèves pour savoir si la leçon est sue)

Leviers :

- Contrôle du travail fait sur le cahier (quantitatif)
- Evaluation spontanée des 3 , 4 élèves

I) Proposer un plan d'actions du CESC et du CVC qui vise à l'amélioration des conditions de vie dans le collège et assure la prévention de toutes les formes de tensions et d'agressivité : lutte contre le harcèlement, politesse, GQS, respect fille-garçons....

Leviers

- Plan d'actions à concevoir chaque année

J) Favoriser les coopérations entre élèves et équipes éducatives : journées d'intégration avec un focus EDD (dév. Durable par ex.)

Leviers

- Journée d'intégration
- Sorties pédagogiques
- Voyages
- Thématiques de classes...

K) Poursuivre l'implication des parents dans la scolarité de leurs enfants par des moments réguliers de rencontres et de bilans avec les équipes et promouvoir des actions communes de type « forum des métiers ».

L) Favoriser une culture d'établissement en vue de créer une dynamique positive

Leviers

- Moments de convivialité

- Projets communs permettant les dynamiques
- Projet fédérateur partagé, semaine des langues, fête du collège, matinée des arts...

### **3. Promouvoir l'ouverture culturelle la plus large (sport, culture et arts)**

- A) Favoriser l'ouverture culturelle gratuite en utilisant les opportunités qu'offre la ville : musée, expositions, théâtre et opéra, médiathèque, piscine, stades...
- B) Eduquer au développement durable par des projets de partenariat avec les centres de recherches scientifiques situés dans le quartier notamment lors de la semaine de la science et promouvoir la participation des élèves aux actions de la Maison Départementale de l'Environnement de Restinclières (transport gratuit)
- C) Donner du sens aux enseignements en soulignant la cohérence entre disciplines et proposer la participation à des concours et autres semaines thématiques : presse, langues ou mathématiques.
- D) Faire des « parcours » (avenir – santé- citoyenneté et culturel) les fils rouges de la politique éducative de l'établissement et de la préparation à la poursuite d'études : stages en entreprise, Cap vers l'apprentissage (module connaissance de soi), participation à des projets. Choisir des thématiques particulières chaque année (1 à 2 afin de constituer un fil rouge)
- E) Utiliser le label « génération 2024 » pour renforcer les partenariats sportifs mais aussi associatifs qui permettent aussi des projets culturels, artistiques ou éducatifs (CSS34, AFEV...)
- F) Promouvoir les valeurs de l'olympisme et de paralympisme (G 2024) : inviter des sportifs de haut niveau (K.Mayer par ex., ou rugbymen), promouvoir une matinée des arts et valoriser les performances de nos élèves.

#### **Les prochaines étapes consistent :**

1. A élaborer un plan d'actions annuel pour 2019-2020
2. A définir les critères d'évaluation pour chacun des objectifs définis.

#### **Pour le collège du Jeu de Mail**

A.FLORES, Principal

